

JANVIER 2020 | Atelier #4 : Contre les discriminations, je lutte !

Interventions

- Association **SOS Homophobie**
- **Maitre Vincent Fillola**, Avocat au barreau de Paris, co-président « Avocats Sans Frontières France ».



Rapport SOS Homophobie 2020

+ 26 % : hausse du nombre de témoignages reçus à l'Association / 2018.

Plus forte hausse, après l'année 2013 (loi mariage pour tous).

Les jeunes adultes sont les plus exposés à la haine en ligne. Ce sont aussi ceux qui hésitent le moins à demander des informations et de l'aide face à leurs situations et leurs questionnements.

Concernant les plus âgés (+ de 65 ans), ils représentent 2 % des cas signalés. Ce sont ceux qui signalent et réagissent le moins.

En novembre 2018, la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes annonçait plusieurs mesures de lutte contre les violences envers les personnes LGBT. Parmi elles, la mise en place de référents accueil luttant contre la haine anti-LGBT dans tous les commissariats.

Les officier·e·s de liaison LGBT ont pour vocation d'être les premiers interlocuteurs et interlocutrices entre les associations LGBTI et les services de Police ou de Gendarmerie, ainsi que d'assurer l'installation progressive de référent·e·s LGBT dans chaque commissariat et gendarmerie. En 2019, le service Officier·e·s de liaison LGBT est effectif à Paris, Bordeaux et Marseille.

Santé et LGBTphobies

Le rapport 2020 SOS Homophobie relate que 48,7 % des femmes et 40 % des hommes n'ont jamais parlé de leur homosexualité à leur médecin traitant,

et que 57,5 % des femmes et 44,1 % des hommes ont peur d'être discriminés ou jugés en annonçant leur sexualité.

Le site Médecin Gay-friendly propose une liste de praticien·ne·s sensibles aux questions de genre et d'orientation sexuelle, rappelant qu'« il est essentiel d'être en capacité de s'exprimer sans crainte, sans appréhension, sans gêne et sans retenue ». Autre exemple, **Gyn&co (gynandco.wordpress.com)** a été fondé par des militantes féministes lassées « des pratiques sexistes, lesbophobes, transphobes, putophobes, racistes, classistes, validistes, etc. » de certain·e·s soignant·e·s

Sur internet...

Avec 596 cas, représentant 31 % des signalements recensés par SOS homophobie, Internet se révèle encore en 2019 comme un lieu privilégié pour le déversement de la haine LGBTIphobe.

Le droit français

AGRESSION : LGBTIPHOBIES, DES CIRCONSTANCES AGGRAVANTES

Les LGBTIphobies peuvent constituer une circonstance aggravante de certaines infractions pénales, c'est-à-dire qu'elles peuvent alourdir la peine encourue. Le caractère LGBTIphobe tient au fait de commettre une infraction à l'encontre de quelqu'un·e à raison de son identité de genre (trans, non binaire...) ou orientation sexuelle (homosexuel·le, bisexuel·le, pansexuel·le...) réelle ou supposée : c'est l'intention de l'agresseur ou agresseuse qui compte.

Depuis la loi du 27 janvier 2017, l'article 132-77 du Code pénal prévoit cette circonstance aggravante pour tous les crimes et délits punis d'une peine d'emprisonnement. Pour que la circonstance aggravante soit prise en compte, cet article exige des manifestations extérieures de LGBTphobie, avant ou pendant l'infraction. Elle s'applique ainsi lorsqu'un « crime ou un délit est précédé, accompagné ou suivi de propos, écrits, images, objets ou actes de toute nature qui soit portent atteinte à l'honneur ou à la considération de la victime ou d'un groupe de personnes dont fait partie la victime à raison de son sexe, son orientation sexuelle ou identité de genre vraie ou supposée, soit établissent que les faits ont été commis contre la victime pour l'une de ces raisons ».

L'Association « les Audacieux », partenaire des centres LGBT Paris, Nice et Montpellier**Inter-LGBT Paris**

Fax et boîte vocale : 01 72 70 39 22

Mail : contact@inter-lgbt.org**Centre LGBT Côte d'Azur**

09 81 93 14 82 – fixe (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 et heures de permanence)

Mail : contact@centrelgbt06.fr**Fierté Montpellier**

Tel : 04 67 57 36 83

A retrouver sur Facebook

**Adresses utiles****SOS Homophobie**

Association nationale de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

Ligne d'écoute : 01.48.06.42.41**DILCRAH**

La Dilcrah - Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT - est chargée de concevoir, de coordonner et d'animer la politique de l'Etat en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

> dilcrah@pm.gouv.fr**Défenseur des droits**

A contacter par courrier postal : Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07 (Gratuit. Ne pas affranchir.)

Par téléphone : 09 69 39 00 00 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

(coût d'un appel local)

Avec le soutien de :

